



*Commune d'Oron*

## **Commission des finances**

### **Rapport concernant le préavis municipal No 20/2013**

#### **Concernant une demande de crédit pour la réalisation du giratoire « La Longeraye » à Palezieux**

Monsieur le Président du Conseil communal,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie les 28 octobre, 4 et 18 novembre 2013, Monsieur Daniel Sonnay, Municipal, a volontiers répondu à toutes nos questions. Nous l'en remercions.

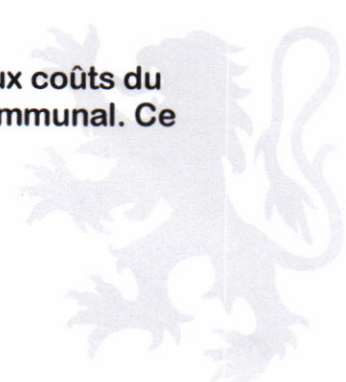
Projet démarré en 2009 déjà, la Municipalité a pu mettre en soumission les travaux envisagés, l'investissement total de cette réalisation se monte à CHF 730'000 dont CHF 58'416.50 de réserve pour divers et imprévus.

Une demande de subvention cantonale a été faite le 23 octobre 2013. A ce jour, le montant qui pourrait-être accordé n'est pas encore connu. Ce subside viendrait, bien entendu, en diminution de l'investissement qui devra finalement être fait par notre commune pour la construction de ce giratoire.

L'amortissement comptable, amortissement prévu sur 30 ans, représentera une charge annuelle de CHF 21'000, ceci avant prise en compte de l'éventuelle subvention du Canton.

En cas d'emprunt bancaire (CHF 630'000), le service de la dette (5%) représentera une charge de CHF 31'500, ceci avant prise en compte de l'éventuelle subvention du Canton

Il est à relever que le préavis 06/2013, prévoyant une participation aux coûts du giratoire pour CHF 100'000, a déjà été accepté par notre Conseil Communal. Ce préavis est complémentaire au préavis 20/2013.





*Commune d'Oron*

Pour le préavis 06/2013, l'investissement accordé, correspond aux dépenses relatives à la légalisation du PPA « En Cramoux ». La Commune a pris cette tâche à son compte en attendant de pouvoir en répercuter le coût aux nouveaux propriétaires. Selon les informations obtenues, ce projet avance bien et devrait en principe aboutir.

En conformité avec les principes des demandes de crédit, lors de l'établissement d'un préavis, la Municipalité nous a soumis un préavis sur la totalité de l'investissement à effectuer dans le cadre de la réalisation du giratoire, soit un montant de CHF 730'000.

Compte tenu que le préavis 6/2013 a déjà accordé le montant de CHF 100'000, le service de la dette, en cas d'emprunt bancaire a été calculé sur une dette de CHF 630'000.

En résumé, le montant total qui sera investi pour la réalisation du giratoire sera :

Participation giratoire, préavis 6/2013	CHF 100'000
Demande d'emprunt, préavis 20/2013	CHF 630'000
Total :	<u>CHF 730'000</u>

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous propose, Monsieur le Président du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis No 20/2013 en tenant compte des explications présentées ci-avant soit :

1. D'accorder à la Municipalité le crédit de CHF 730'000 pour réaliser la construction du giratoire de « La Longeraye »
2. D'autoriser la Municipalité à financer CHF 630'000 avec des liquidités de la caisse communale ;
3. D'autoriser la Municipalité, le cas échéant, à emprunter CHF 630'000 aux meilleures conditions du marché ;
4. De valider le dossier technique concernant la réalisation du giratoire de « La Longeraye »

Oron, le 21 novembre 2013.





*Commune d'Oron*

**Les membres de la Commission des finances :**

**Isabelle Neyret**

**Hubert Bovet**

**Fabrice Chollet**

**Thierry Cuénoud**

**Christian Budry (président)**

